

# OUTILS DE CONCERTATION POUR LES INDIVIDUS ET LES ORGANISATIONS

## Outil 4 : Établir des mécanismes de suivi de la participation et de partage de l'information à l'intérieur de notre organisation



### Des questions qui se posent

*Paul est éducateur dans une école secondaire. Il participe régulièrement aux rencontres de la table de concertation jeunesse. Lors de ces rencontres, Paul obtient de nombreuses informations sur les activités et les services des autres organismes. Il ne sait pas toujours comment faire profiter ses collègues de toutes ces informations. Il ne veut pas les « inonder » de courriels, ni remplir leurs boîtes vocales. Il craint qu'à la longue, s'il envoie trop d'informations, ses collègues ne portent plus autant d'attention à ses messages. Certaines informations demandent à être mises en contexte. De plus, Paul ne sait pas toujours si ses collègues pourront participer, dans le cadre de leur travail, aux activités proposées par les autres organismes. Il ne veut pas créer de fausses attentes. Paul pourrait bien sûr transmettre de l'information lors des rencontres d'équipe. Mais celles-ci n'ont parfois pas lieu assez vite et l'ordre du jour est généralement très chargé.*

### À qui s'adresse cet outil?

**Aux personnes appelées à prendre des décisions relatives à la participation de l'organisation à la concertation :**

- Les membres du conseil d'administration.
- Les gestionnaires.

**Aux personnes qui représentent leur organisation dans un lieu de concertation.**

### Thèmes abordés dans cet outil

- Mécanismes de suivi de la participation à la concertation.
- Mécanismes de retour de l'information obtenue dans les lieux de concertation.

## L'importance de faire un suivi de la participation de notre organisation à la concertation

L'organisation doit faire un suivi de sa participation aux différents lieux de concertation, c'est-à-dire savoir comment se déroule la participation de ses représentants, quelles sont les réalisations des lieux de concertation, quelle est la contribution de l'organisation dans le fonctionnement et les actions des lieux de concertation.

- Le suivi de la participation doit être fait en lien avec les critères qui ont guidé le choix des lieux de concertation ainsi qu'avec le mandat donné aux représentants.
- Il est important de prévoir comment seront conservées les informations en lien avec la concertation, notamment en raison des changements d'administrateurs, de personnel et de bénévoles au sein de l'organisation.

### Pistes de réflexion

- Moyens utilisés pour conserver les informations et la documentation obtenues lors de la participation à la concertation.
- Moyens utilisés pour assurer le suivi de la participation aux différents lieux de concertation.
- Instance de notre organisation qui a la responsabilité de faire un suivi de nos différentes participations à la concertation.

### Des moyens pour effectuer un suivi de notre participation

- Dossier papier ou informatique pour chacun des lieux de concertation auxquels notre organisation participe.
- Rencontres statutaires avec les représentants.
- Rapports réguliers au conseil d'administration.
- Bilan annuel de la participation à la concertation.

## L'importance de partager l'information obtenue dans les lieux de concertation

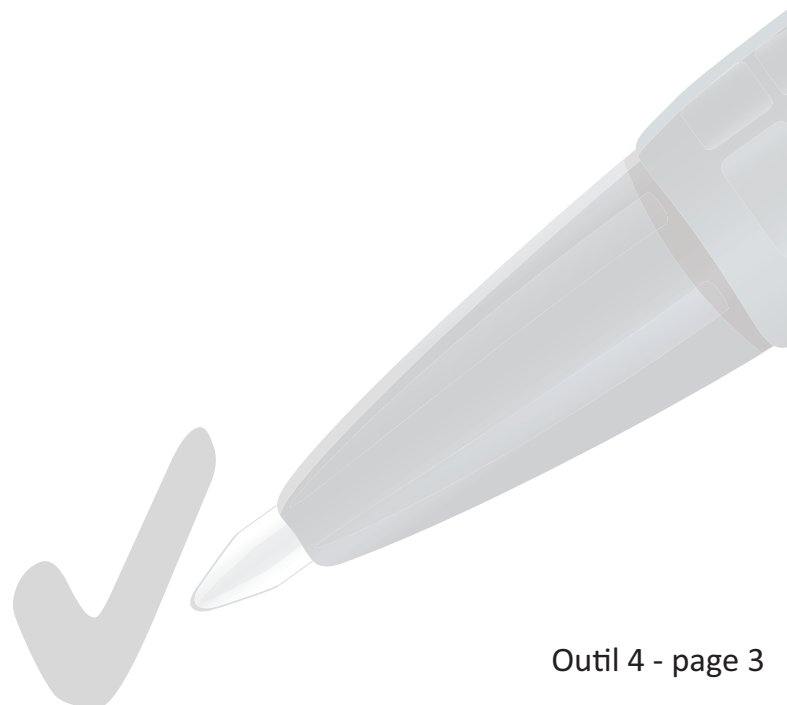
Les lieux de concertation sont des endroits où circulent beaucoup d'informations. Il est donc important de prévoir quels moyens seront utilisés pour ramener et partager ces informations au sein de l'organisation.

### Pistes de réflexion

- Types d'informations obtenues dans les lieux de concertation qui doivent être ramenées au sein de l'organisation.
- Moyens utilisés pour faire circuler l'information obtenue dans les lieux de concertation au sein de notre organisation.
- Instance de notre organisation qui s'occupe de faire un suivi du partage et de la circulation de l'information obtenue dans les lieux de concertation.

### Des moyens pour partager l'information au sein de l'organisation

- Courriels.
- Bulletin d'information.
- Messages dans les boîtes vocales.
- Rapport écrit.
- Point d'information lors des rencontres d'équipe ou des réunions de conseil d'administration.



## En résumé

### Outil 4 : Les mécanismes de suivi et de partage de l'information

	Nos acquis	Ce que nous devons développer	Nos moyens pour y arriver
<b>Mécanismes de suivi de la participation de notre organisation à la concertation</b>			
Notre organisation a-t-elle prévu des moyens pour assurer le suivi de sa participation aux différents lieux de concertation? Quels sont ces moyens?			
Qui s'occupe du suivi de la participation de notre organisation à la concertation?			
<b>Mécanismes de retour de l'information obtenue dans les lieux de concertation</b>			
Quels types d'informations nos représentants doivent-ils rapporter dans l'organisation?			
À qui l'information doit-elle être transmise?			
Quels sont les moyens utilisés pour faire circuler au sein de notre organisation l'information obtenue dans les lieux de concertation?			